

RAPPORT CITOYEN

Les retours de notre député

En préambule, nous tenons à remercier Madame la députée pour ses réponses.

- Proposition de résolution n° 2751 invitant le Gouvernement à la mise en place d'un revenu étudiant
- Vote : **CONTRE**
- Nous n'avons pu trouver **aucun amendement** sur ce texte de notre député

Motivation du vote de Madame Descamps : "Je souscris pleinement au diagnostic dénonçant les conditions matérielles dans lesquelles un trop grand nombre d'étudiants sont contraints de suivre leurs études. Néanmoins, rien ne justifie que tous les étudiants, sans distinction, puissent disposer d'un tel revenu. Je considère qu'il ne s'agit pas d'une mesure de justice sociale mais d'une dépense déraisonnée de l'argent public."



RAPPORT CITOYEN

- l'article unique de la proposition de résolution visant **à rendre l'accès aux masques gratuit** (article 34-1 de la Constitution).
(Séance publique du 18 juin 2020)
- Vote : **ABSTENTION**
- Nous n'avons pu trouver **aucun amendement** sur ce texte de notre député

Motivation du vote de Madame Descamps : "Il serait plus légitime de prévoir un remboursement par la sécurité sociale pour un certains publics fragiles comme les patients en affection longue durée (ALD) ou bénéficiaires de PUMA sous condition de ressources"



RAPPORT CITOYEN

- Revalorisation des retraites des agriculteurs
- Vote : **POUR**

Motivation du vote de Madame Descamps : “Il s'agit d'un signal indispensable en direction des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, dont la retraite moyenne est de 700 euros, un montant à comparer avec le minimum de pauvreté à 1015 euros et le minimum vieillesse (903 euros).”

- l'ensemble du projet de loi organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire (première lecture). (Séance publique du 17 juin 2020)
- Vote : **CONTRE**
- Amendements ???

Motivation du vote de Madame Descamps : “Si le Gouvernement n'envisage plus la prolongation de l'état d'urgence sanitaire au-delà du 10 juillet 2020, ce texte lui permet cependant de conserver jusqu'au 10 novembre 2020 une grande partie des prérogatives prévues dans le régime de l'état d'urgence.”



RAPPORT CITOYEN

- loi relatif à la dette sociale et à l'autonomie (première lecture).
- Vote : **ABSTENTION**

Motivation du vote de Madame Descamps : "Face à la crise exceptionnelle que nous traversons, ce projet de loi a une importance majeure. Il vise à répondre à l'urgence en sécurisant la situation de l'ACOSS, très sollicitée en raison de la crise et dont les besoins de financement ont explosé. Pour autant, sur les 136 milliards de dette à reprendre par la CADES, tous les agrégats ne répondent pas à la même logique. En particulier, je considère que la reprise d'un tiers de la dette hospitalière devrait incomber à l'Etat et non à la Sécurité sociale. Je soutiens le principe d'une assurance obligatoire pour cette période de transition, à compléter ensuite par une part de CSG supplémentaire et non prise sur les montants fléchés vers la CADES. La reprise de la dette de l'ACOSS par la CADES constitue un enjeu de bonne gestion, que je comprends parfaitement. Il aurait été préférable de réserver le sujet du grand âge, sujet de société majeur, à un texte de loi dédié."

